

ARTICLE 6 :

- Le Directeur Général des Services
- Le Directeur des Services Techniques
- Monsieur le Brigadier Chef Principal de la Police Municipale de Carbon-Blanc
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Carbon-Blanc
- Monsieur le Président de Bordeaux Métropole
- La société CITEOS

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



Fait à CARBON-BLANC, le 19 mars 2025
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,

Jean-Luc LANCELEVÉE

